SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie 04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mercredi 18 juin 2014 à 14 heures dûment convoqué par lettre individuelle en date du 3 juin 2014, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence du Président, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents:

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat Mixte Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon Monsieur Ambroise MAZA, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon Monsieur René MASSETTE, Conseiller général

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD

Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD

Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA

Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général en charge de la culture

Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Etaient absents excusés:

Monsieur Pascal ANTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Délibération n° D-2014-13 (18/06/2014)

OBJET: Dossier de demande de subvention auprès de la DRAC au titre de l'action éducative en milieu scolaire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs -

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la DRAC au titre de l'action éducative en milieu scolaire menée par le Conservatoire pour l'année scolaire 2013/2014. 5 actions sont déclinées :

- 1. Classes à horaires aménagés de musique
- 2. Aménagement des rythmes scolaires
- 3. Animations ponctuelles en milieu scolaire sur les écoles du territoire
- 4. Interventions en milieu sur les écoles du territoire
- 5. Concert de fin d'année « Vocal Mystery Tour 2014 »

Le coût global de l'action éducative s'élève à 63 049 euros.

Le montant sollicité auprès de la DRAC est de 11 800 euros.

Après en avoir délibéré,

| | DECIDE | ••••• | | |
|---|---|----------------|---|---|
| | | 0 0 0 0 0 0 | • | • |
| • | d'approuver la demande de subvention auprès de la DRAC d'un mont <u>11 800 euros</u> (onze mille huit cent euros) pour l'année scolaire 2013/203 | | • | • |
| | • • | | | 3 |
| - | d'autoriser le Président du Syndicat Mixte de Gestion à signer to documents afférents à ce dossier. | us les | | |
| | ; | , , , , | | , |
| | | | | • |
| | Fait et délibéré à Digne les Bains, le 18 juir | 2014. | • | |

Le Président du Syndicat Mixte de Gestion,

Félix MOROSO.

Allo DUDIE